

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
13 juin 2019

---

LUTTER HAINE INTERNET - (N° 1785)

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° CL47

présenté par  
M. Blanchet

-----

**ARTICLE 4**

I. – À l’alinéa 2, supprimer les mots :

« de la race, ».

II. – En conséquence, procéder à la même suppression à la première phrase de l’alinéa 6.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les débats qui ont eu lieu à l'occasion de l'examen du Projet de loi constitutionnelle pour une démocratie plus représentative, responsable et efficace ont montrés que la persistance de la mention de race dans la constitution était aujourd’hui mal comprise car elle ne correspond à aucune réalité biologique mais au contraire à une idéologie qu’il est temps de faire disparaître. Les amendements qui proposaient alors la suppression de ce terme dans la constitution ont été adoptés à l’unanimité.

Le présent amendement propose de prendre acte des débats précédemment tenus et, en cohérence, de supprimer les mentions du mot race de cet article.